

Réouverture de l'école maternelle

12 mai 2020



Organisation scolaire en fonction des présences et des choix pédagogiques :

→ **Les élèves de toutes les sections feront leur rentrée dès le mardi 12 mai suite à la décision prise par les enseignantes en Conseil des Maîtres**

→ Les enfants des personnels prioritaires (soignants, forces de sécurité intérieure, postiers, enseignants, inspecteurs, personnels communaux présents dans les écoles, etc.).

→ Le nombre d'enfants accueilli sera de 8 maximum par classe.

→ Les enfants qui reviennent en classe le 12 mai seront les mêmes jusqu'au 2 juin (sauf enfants de personnels prioritaires).

→ A compter du 2 juin si d'autres parents souhaitent que leur enfant revienne en classe en sus de ceux déjà présents et si le nombre excède 8 dans certaines classes, **il ne sera pas possible** pour la Ville de mettre en place un accueil **Sport-Santé-Culture-Citoyenneté, de type périscolaire: 2S2C**. En effet, les locaux de l'école ne permettent pas d'envisager une telle organisation dans le respect du protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Education Nationale. (manque de place pour assurer le respect des distances de sécurité, manque de salles pour des activités et pour permettre aux enfants de déjeuner) et enfin manque de personnel disponible dans la collectivité malgré la mobilité intra-services.

Modalités d'accueil

- Garderie de 8h00 à 8h20 par les ATSEM et des animateurs
 - L'accès se fera par le portail près de la cantine pour les enfants de PS/MS et UEMA et par le portail habituel pour les MS/GS et UEMA.
 - Les parents vont confier leur enfant à l'ATSEM ou animateur qui l'amènera dans sa classe par la porte extérieure, aucun parent ne sera autorisé à rentrer dans l'école, à 8h20, le relais sera pris par l'enseignante. Il conviendra de respecter les distances de sécurité à chaque portail.
 - ➔ Garderie de 16h00 à 18h00 : les enfants seront ramenés au portail défini ci-dessus, par l'ATSEM ou animateur.
- 📌 **Les parents doivent prendre la température des enfants avant de l'amener à l'école** : en cas de symptômes de fièvre (37°8) ou évoquant un COVID-19, l'enfant ne sera pas autorisé à rentrer dans la classe.

Le temps de classe

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire fera l'objet de sensibilisation, et d'une étroite surveillance.

- La salle de classe est aménagée pour respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre.
 - Les déplacements dans la classe seront limités avec la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe.
 - Les élèves seront assis seuls, à plus de 1 mètre d'un autre élève, à une table attribuée et devront rester continuellement à distance des autres élèves.
 - Le lavage des mains devra être réalisé avant et après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés, le soir avant de rentrer chez soi.
- Les échanges d'objets personnels, de manuels, jouets, crayons... seront proscrits car il sera impossible de tout désinfecter après chaque utilisation. Les armoires et bibliothèques collectives seront neutralisées.
- Le matériel collectif de la classe ne sera plus accessible : jeux pédagogiques, de société ...
 - Le port du masque pour les élèves de maternelle n'est pas recommandé.
 - Les enseignants porteront un masque.
 - Les personnels porteront des masques, visières s'ils le souhaitent et une sur-blouse
 - Une ventilation des classes sera régulièrement effectuée.

Récréations , sieste et Cantine

Les récréations seront échelonnées par classe avec respect de la distanciation, des gestes barrières, et sans croiser les autres groupes.

- La cour sera divisée en deux

- La mise à disposition et l'utilisation de jeux collectifs seront proscrites, les jeux de contact et de ballon seront interdits ainsi que tout ce qui implique des échanges d'objets.

- Un temps de pause de 30 minutes est prévu l'après-midi .

- Un moment de repos pourra être proposé aux enfants des classes de PS et MS soit dans la classe soit au dortoir.

Un repas chaud sera servi dans le restaurant scolaire qui permet d'accueillir **un effectif maximum de 25 enfants** dans le respect du protocole sanitaire.

Gestion d'un cas de COVID-19

Symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

- La procédure intégrale sera affichée : isolation immédiate avec masque, appel des parents pour venir chercher l'enfant, rappel des gestes barrière, nettoyage approfondi de la pièce.

Protocoles sanitaires

Distanciation physique :

1. Aménagement des classes = retrait du mobilier inutile

2. Espaces sanitaires

Un urinoir sur deux est condamné

Un lavabo sur deux est condamné

3. Mise en œuvre de la « marche en avant » et de mesures permettant aux groupes d'éviter de se croiser :

. Balisage du sens de circulation (entrée, sortie, sens de la marche).

. Organisation du périmètre d'attente pour les parents = marquage au sol devant l'entrée de l'école.

Protocole sanitaire

Référent COVID :

Désignation d'un personnel afin de veiller aux différents protocoles mis en œuvre :

- Respect de l'ensemble des mesures de prévention : hygiène des mains, gestes barrières, distanciation physique...
- Approvisionnement en produits d'hygiène et de protection : gel, masques, gants, etc.
- Interface et coordination entre les différents personnels intervenant dans l'école : enseignants, animateurs; ATSEM, agents de service.
- Application des protocoles applicables en cas de contamination Covid dans l'établissement (enfants et adultes).

Formation des personnels

- Formation aux gestes barrières et aux protocoles sanitaires dans les écoles pour l'ensemble des personnels intervenant en milieu scolaire et périscolaire : **Valérie LOISEAU INFIRMIERE assurera une formation le Vendredi 8 mai à 10H30 Espace Daniel Balavoine**
- **Anthony JAGER responsable du Centre Technique Municipal assurera une formation à l'utilisation des produits d'entretien et de désinfection lundi 11 mai dans chaque école.**

Désinfection des locaux

Remise à niveau des locaux scolaires

- .Entretien approfondi des groupes scolaires
- .Entretien maternelle réalisé par les ATSEM le 6 et 7 mai

.

Désinfection des groupes scolaires par société spécialisée : APR

.Samedi 9 mai 2020

Fournitures de matériel hygiénique laissé en dépôt :

- .Savon liquide, gel hydroalcoolique, et essuie-mains.
- .Masques, gants et blouses de secours.
- .Désinfectant de surfaces (lingettes, vaporisateur)

.

Désinfection des locaux

Organisation du bio nettoyage régulier de l'établissement :

- .Entretien de toutes les salles de classe utilisées.
- .Entretien des tables, chaises, interrupteurs et poignées.
- .Entretien des locaux de l'école utilisés

Responsabilisation de chacun et tout au long de la journée :

- .Nettoyage poignées, tables et matériel pédagogique.

Intervention du responsable

- .Attention particulière portée sur les sanitaires des parties communes, le mobilier et les surfaces de contacts.
- .Vérification quotidienne des stocks de produits d'entretien.
- .Mise à disposition d'un chariot à roulettes avec le matériel d'entretien pour faciliter la mobilité**